

Position commune

**5 recommandations
pour une Méthode
Ouverte de
Coordination sur la
protection sociale et
l'inclusion sociale
plus efficace**

Social Platform est un large regroupement d'associations qui se battent pour plus de justice sociale et de démocratie participative en Europe. Constituée de 42 réseaux associatifs paneuropéens, Social Platform fait campagne pour que les politiques européennes soient développées en partenariat avec les personnes qu'elles affectent, respectent les droits fondamentaux, renforcent la solidarité et améliorent la vie de tou(te)s.

Contact:

T: +32 2 511 3714 • E: platform@socialplatform.org

A: Square de Meeûs 18, B-1050 Bruxelles, Belgique

W: www.socialplatform.org

Synthèse

Social Platform recommande la mise en place d'une Méthode Ouverte de Coordination (MOC) sociale renforcée et dynamique dans le cadre de la stratégie européenne 'après 2010' et apporte tout son soutien aux recommandations faites par la Commission européenne dans sa communication «Un engagement renouvelé en faveur de l'Europe sociale: renforcement de la méthode ouverte de coordination pour la protection sociale et l'inclusion sociale».

Toutefois, la Commission ne va pas assez loin. Avec nombre de ses réseaux membres impliqués dans la MOC sociale, Social Platform demande à la Commission de mettre en place un dialogue civil actif avec les organisations sociales de la société civile aux niveaux national et européen et d'adopter les recommandations suivantes:

1. Accroître la visibilité et l'engagement politique envers la MOC sociale et améliorer sa cohérence avec la stratégie après 2010
2. Améliorer l'appropriation de la MOC sociale par les parlements nationaux, les acteurs régionaux, les organisations de la société civile et les personnes vivant dans la pauvreté et permettre une meilleure prise de décision politique par le biais de la participation des acteurs susmentionnés
3. Définir des objectifs quantifiés pour réduire toutes les formes de pauvreté et d'exclusion sociale tout au long de la vie et pour améliorer l'adéquation de pensions et la qualité de la santé, ainsi que les soins de longue durée aux niveaux européen et national
4. Renforcer l'apprentissage mutuel, l'associer à l'impact politique et le proposer à davantage d'acteurs, notamment aux acteurs locaux et nationaux
5. Associer la MOC sociale aux instruments financiers de l'UE, notamment aux fonds structurels

Introduction

Davantage de choses peuvent et doivent être faites pour relever les défis sociaux et s'adapter aux nouvelles réalités sociales en Europe.

C'est l'avis de la Commission européenne qui a proposé, en juillet 2008, des pistes pour renforcer la Méthode Ouverte de Coordination dans le domaine de la protection sociale et de l'intégration sociale (la MOC sociale), un des plus importants instruments visant à soutenir le développement social au sein de l'UE et de ses États membres.

Les États membres ont utilisé la MOC sociale, créée en 2000, pour coordonner leurs efforts «en vue de relever des défis anciens et nouveaux dans ce domaine et d'adapter leurs systèmes de protection sociale aux nouvelles réalités»¹. Ce processus a permis d'obtenir des résultats tangibles en termes méthodologiques, de définir des indicateurs mesurables et des recommandations, de sensibiliser certains pays et de promouvoir un débat basé sur des faits et des chiffres.

Un fossé important existe toutefois entre les objectifs et la mise en œuvre effective des stratégies. Malgré son objectif, le processus n'a pas encore mobilisé de nombreux acteurs et n'a pas encore suscité un vif intérêt politique. Il est souvent resté élitiste et ses importantes avancées méthodologiques n'ont pas été pleinement exploitées.

Des efforts supplémentaires sont également nécessaires pour associer l'insertion sociale aux autres branches de la MOC sociale, à savoir les pensions, les soins de longue durée qui ont un impact direct sur les femmes et sur l'égalité des sexes.

Comment pouvons-nous rendre la MOC sociale plus efficace et lui permettre d'offrir des résultats tangibles pour les citoyens ?

¹ Communication de la Commission - Un engagement renouvelé en faveur de l'Europe sociale: renforcement de la méthode ouverte de coordination pour la protection sociale et l'inclusion sociale - COM/2008/0418 final

Social Platform recommande la mise en place d'une Méthode Ouverte de Coordination (MOC) sociale renforcée et dynamique dans le cadre de la stratégie européenne 'après 2010' et apporte tout son soutien aux recommandations faites par la Commission européenne. Toutefois, la Commission ne va pas assez loin. Avec nombre de ses réseaux membres impliqués dans la MOC sociale, Social Platform demande à la Commission de mettre en place un dialogue actif avec les organisations sociales de la société civile aux niveaux national et européen et d'adopter les recommandations suivantes:

Recommandation 1: Accroître la visibilité et l'engagement politique envers la MOC sociale et améliorer sa cohérence avec la stratégie après 2010

Pour avoir un impact significatif sur les objectifs sociaux de l'UE, la MOC sociale doit avoir le même poids que l'agenda pour la croissance et l'emploi, par le biais d'un engagement envers des objectifs quantifiés et des mécanismes de responsabilité.

Pourquoi?

- D'une part, malgré l'engagement du Conseil européen en 2000 de «donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté», on n'a observé aucun signe de réduction de la pauvreté, la MOC sociale a été progressivement mise de côté et aucun responsable politique ne l'a soutenue et ne s'est inquiété de ses progrès ;
- D'autre part, la stratégie de Lisbonne, bien qu'elle soit également limitée par des considérations de subsidiarité, résulte d'un agenda politique commun qui a été décidé au plus haut niveau et qui s'accompagne d'objectifs quantifiés dont les États membres sont responsables ;

Comment?

1. Dans l'architecture de la stratégie d'après Lisbonne, garantir un rôle central pour la MOC sociale renforcée comprenant les trois branches de la MOC (insertion et protection sociale, pensions, soins de longue durée) ;
2. Garantir que toutes les stratégies de l'UE, notamment les stratégies en matière d'emploi et d'économie, contribuent à l'intégration sociale, à l'éradication de la pauvreté et à l'amélioration des

mécanismes de protection sociale ;

3. Créer un groupe de travail interservices sur la pauvreté et l'exclusion sociale, l'adéquation des pensions et la qualité de la santé et des soins de longue durée, responsable d'analyser la coordination et l'impact des stratégies européennes sur les objectifs de la MOC sociale ;
4. Établir des «contrats» écrits entre l'UE et les États membres incluant: des recommandations spécifiques et des points à contrôler par pays; un tableau d'affichage régulier des résultats pour mesurer les progrès réalisés; et des rapports tous les trois ans ;
5. Au niveau national, garantir que les processus de la MOC sociale s'articulent mieux avec les stratégies et les cycles de planification nationaux ;
6. Définir de nouveaux mécanismes de coordination pour garantir l'intégration efficace des priorités de la MOC sociale dans les programmes nationaux de réforme ;
7. Au niveau national, soutenir le développement de plans d'action locaux et régionaux pour l'intégration sociale qui s'intégreraient dans les plans d'action nationaux pour l'intégration sociale et dans les rapports stratégiques nationaux et qui soutiendraient ceux-ci.

Recommandation 2: Améliorer l'appropriation de la MOC sociale par les parlements nationaux, les acteurs régionaux, les organisations de la société civile et les personnes vivant dans la pauvreté et permettre une meilleure prise de décision par la participation des acteurs mentionnés

Pourquoi?

- Il existe des faiblesses évidentes dans la gouvernance de la MOC qui doivent être supprimées, telles que le nombre restreint de parties prenantes impliquées et le fait que seuls des ministres des affaires sociales sont responsables de l'élaboration des objectifs sociaux ;
- La participation des acteurs de la société civile est essentielle non seulement pour garantir l'appropriation de la procédure, promouvoir le dialogue civil et la démocratie participative mais c'est également un outil essentiel pour développer et proposer des solutions politiques plus efficaces ;
- Il manque toujours un engagement politique réel de la part de nombreux États membres envers le processus et les principaux dirigeants nationaux ne s'impliquent pas réellement ou ne sont même pas conscients que la MOC sociale existe. Il y a peu de débats au sein des parlements nationaux sur les décisions et les engagements pris par les gouvernements pour la MOC sociale alors qu'ils ont un impact sur les stratégies et les décisions prises au niveau national ;
- Un des objectifs clés de la MOC sociale est de promouvoir la participation directe des citoyens qui vivent dans la pauvreté, tant pour créer que pour mettre en œuvre des plans d'action nationaux et des rapports stratégiques nationaux. Cela inclut les organisations

de la société civile qui soutiennent/aident les personnes vivant en pauvreté et leurs proposent des services ;

- Bien que plusieurs événements de haut niveau de la présidence et de la Commission soient organisés dans le cadre de la MOC sociale, les résultats ne sont pas suffisamment mis en avant de manière systématique aux niveaux européen et national ou intégrés dans d'autres domaines politiques ;
- Cependant, la MOC sociale est généralement perçue comme un instrument d'information bureaucratique pour les experts et les initiés de l'UE. De nombreuses organisations sociales de la société civile au niveau local signalent souvent la difficulté de s'impliquer dans ce processus européen.

Comment?

En augmentant l'engagement du public aux niveaux européen, national et régional :

1. Informer régulièrement le Parlement européen, organiser des débats/informations au sein des parlements nationaux sur la MOC sociale et encourager la coopération entre le Parlement européen et les parlements nationaux ;
2. Rassembler différentes parties prenantes (des organisations locales de la société civile, des prestataires de services sociaux, des chercheurs, des autorités locales, des personnes vivant dans la pauvreté, des organisations de la société civile et des organisations d'économie sociale, des autorités nationales/régionales, des instituts de statistiques) autour de différents sujets ou priorités, p.ex. la pauvreté des enfants, la problématique des sans-abris, la féminisation de la pauvreté, l'intégration sociale des migrants, l'intégration active, l'inégalité des sexes au niveau des pensions, les inégalités au niveau de la santé et des soins de longue durée ;
3. Publier par écrit les procès-verbaux/rapports et conclusions des réunions importantes de la MOC immédiatement après celles-ci et les diffuser largement ;

En favorisant la participation de la société civile :

1. Au niveau européen, mettre en place un dialogue structuré et régulier entre le Comité de Protection Sociale et des organisations sociales de la société civile européenne sur les progrès réalisés grâce à la MOC sociale ;
2. Avec la société civile, développer et diffuser des lignes directrices, recommandations et des comparatifs pour les États membres sur la façon de renforcer la gouvernance de la MOC sociale au niveau

national. Ces recommandations peuvent être basées sur les bonnes pratiques existantes, les évaluations par les pairs et l'étude de la Commission européenne sur la gouvernance et la participation en 2009 ;

3. Mettre en œuvre les recommandations de la Commission pour la promotion d'une meilleure participation des organisations de la société civile et des personnes vivant dans la pauvreté au développement de plans d'action nationaux et de rapports stratégiques nationaux, p.ex. en organisant un dialogue annuel avec les organisations sociales de la société civile aux niveaux national et régional ;
4. Développer des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sur la façon dont les organisations de la société civile s'impliquent dans la MOC sociale et y travailler avec les organisations de la société civile ;
5. Accepter et tenir compte des positions divergentes émises par les représentants de la société civile au cours de consultations nationales et européennes.

Recommandation 3: Définir des objectifs quantifiés pour réduire toutes les formes de pauvreté et d'exclusion sociale tout au long de la vie et pour améliorer l'adéquation de pensions et la qualité de la santé, ainsi que les soins de longue durée aux niveaux européen et national

Pourquoi?

- D'une part, l'UE s'était engagée à avoir un impact décisif sur la pauvreté et l'exclusion sociale avant 2010 et n'a pas encore été atteint cet objectif, malgré 10 années de MOC sociale ;
- D'autre part, la stratégie de Lisbonne, bien qu'elle soit également limitée par des considérations de subsidiarité, a utilisé efficacement les objectifs de l'UE pour concentrer et coordonner les efforts des États membres sur les priorités clés.

Comment?

1. Définir des objectifs européens, comme l'a demandé le Parlement européen à plusieurs reprises : dans son rapport sur l'intégration active (mai 2009), tels que la réduction de la pauvreté infantile de 50 % avant 2012 ou encore tel que mettre fin au phénomène des enfants, des jeunes et des jeunes adultes sans-abris avant 2015. Ces objectifs spécifiques, ainsi que d'autres, doivent s'inscrire dans le cadre d'un effort plus large pour éradiquer la pauvreté. En outre, des indicateurs concernant les femmes et la pauvreté ont été proposés par le Conseil lors de la présidence portugaise²;
2. Aller au-delà du PIB comme indicateur de référence et développer des indicateurs sociaux plus spécifiques, p.ex. associés aux taux de

² Conseil de l'Union européenne, Bilan de la mise en œuvre par les États membres et les institutions de l'Union européenne du programme d'action de Pékin – Indicateurs concernant les femmes et la pauvreté, projet de conclusions du Conseil, Bruxelles, 31 octobre 2007, 1394/07 ADD1 SOC 377

pauvreté et d'inégalité, à l'accès aux services financiers, à l'énergie, la santé, l'éducation, le transport, le logement, l'emploi de qualité et le bien-être des enfants ;

3. Aider les États membres à définir des objectifs et des plans d'action pour atteindre ces objectifs, en partenariat avec les organisations de la société civile nationales. Cela peut être fait dans le cadre d'un dialogue structuré organisé par le biais des plans d'action nationaux et, par exemple, en organisant des séminaires sur la façon de définir des objectifs en se basant sur l'exemple des pays où le système fonctionne déjà ;
4. Sur certains sujets prioritaires pour lesquels les progrès au niveau européen sont difficiles en raison de compréhensions différentes parmi les parties prenantes, étudier la possibilité de conférences de consensus européennes. De telles conférences, basées sur une méthodologie bien établie, facilitent le développement d'une compréhension commune qui peut servir de base à une intervention européenne plus efficace.

Recommandation 4: Renforcer l'apprentissage mutuel, l'associer à l'impact politique et le proposer à davantage d'acteurs, notamment aux acteurs locaux et nationaux

Pourquoi?

- La communication de la Commission fait référence à la nécessité de renforcer la MOC sociale en «améliorant l'appropriation de la MOC grâce à l'évaluation par les pairs, à l'apprentissage mutuel et à la participation de tous les acteurs concernés». Il s'agit d'un élément clé de la MOC sociale pour la promotion d'un échange et d'un apprentissage significatifs sur les objectifs et les priorités communs ;
- Toutefois, trop souvent, on assiste à un débat fermé entre une poignée d'experts dont l'expertise ne couvre pas toujours les domaines prioritaires de la MOC alors que les experts nationaux, locaux et européens, ainsi que les autres parties prenantes, ne sont pas assez impliqués dans l'apprentissage mutuel ;
- En outre, ceux-ci ne sont pas efficacement associés aux plans d'action nationaux et aux rapports stratégiques nationaux ;

Comment?

Avec les acteurs nationaux et européens:

1. Définir une stratégie claire pour garantir que l'apprentissage mutuel a un impact politique et est mis en œuvre par le biais d'une approche participative. Les avantages du processus d'évaluation par les pairs pour les acteurs sur le terrain doivent être mieux exploités, notamment la composante se concentrant sur le transfert

de concepts, des stratégies ou des modes de gouvernance ;

2. Faciliter l'apprentissage mutuel dans les trois branches de la MOC, à savoir l'intégration sociale, les pensions et la santé et les soins de longue durée ;
3. Organiser un forum rassemblant les parties prenantes pour diffuser les conclusions des évaluations par les pairs et promouvoir des débats sur les impacts politiques (voir par exemple le modèle d'analyse thématique utilisé dans la stratégie européenne pour l'emploi) ;
4. Créer des groupes de travail sur les objectifs spécifiques, impliquant des représentants des États membres et des parties prenantes au niveau national. Ces groupes de travail doivent être associés à un dialogue structuré mis en place au niveau national par le biais des plans d'action nationaux ;

Sur les années thématiques:

1. Garantir la continuité des années thématiques avec une feuille de route explicite: lorsque les résultats d'une année thématique et les recommandations sont finalisés, les progrès doivent être évalués en fonction de ceux-ci par le biais, par exemple, de groupes de travail Comité de Protection Sociale ;
2. Équilibrer l'apprentissage mutuel sur des sujets thématiques avec l'échange sur le développement de stratégies intégrées multidimensionnelles visant à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale ;
3. Garantir que chaque année thématique a une gouvernance claire et une stratégie de participation définissant la façon dont les parties prenantes sont impliquées au niveau européen et particulièrement au niveau national.

Recommandation 5: Associer l'OMC sociale aux instruments financiers de l'UE, notamment aux fonds structurels

Pourquoi?

- La communication sur le renforcement de la MOC sociale fait référence au rôle joué par les instruments financiers de l'UE pour atteindre les objectifs de la MOC sociale mais, jusqu'à présent, rien ne montre qu'il existe une approche systématique ;
- Depuis la fin de l'initiative EQUAL, les programmes européens tirent difficilement avantage des projets d'intégration sociale innovants qui ont fait la promotion d'approches avec plusieurs parties prenantes ;
- Toutefois, avoir un impact décisif sur la réduction de la pauvreté implique de consacrer les fonds européens, notamment le Fonds social européen, à cet objectif. Pour améliorer la cohérence, les priorités des fonds structurels doivent correspondre aux objectifs définis dans les trois branches de la MOC sociale ;

Comment?

1. Au niveau national, garantir que les priorités des fonds structurels correspondent aux objectifs définis dans les trois branches de la MOC sociale et contribuent à la mise en œuvre de stratégies et de programmes pour réduire l'exclusion sociale et la pauvreté et gérer les pensions, la santé et les soins de longue durée ;
2. Développer une orientation pour les États membres sur la façon dont les fonds structurels peuvent être consacrés à l'intégration sociale ;
3. Rendre la réglementation relative aux fonds structurels plus flexible pour que les fonds répondent aux besoins spécifiques, à savoir les défis identifiés dans les rapports nationaux ;
4. Utiliser des indicateurs de la MOC sociale sur l'intégration sociale pour évaluer l'octroi et l'utilisation des fonds structurels, notamment les indicateurs permettant une évaluation stratégique de la pauvreté extrême, comme instruments de pointe pour le contrôle et l'évaluation des fonds structurels ;
5. Consacrer un niveau de ressources équivalent à la stratégie de Lisbonne pour les objectifs de la MOC sociale ;
6. Proposer une orientation aux États membres sur les avantages que représente le fait de soutenir les projets des petites organisations de la société civile et d'encourager l'utilisation de bourses et d'une assistance technique.